



Mairie de Sainte-Radegonde

2 Chemin du Paradis  
12850 Sainte-Radegonde  
05 65 42 46 00  
mairie@sainteradegonde.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE RADEGONDE**

L'an deux mil vingt-six, le 22 mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE – RADEGONDE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Jardin du Presbytère, sous la présidence de Madame Laurence PAGÈS-TOUZÉ.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026

Étaient présents Mme et M. les conseillers municipaux (19) : Mme AMANS-GISCLARD Sophie, M. BOUSCARY Jean-Paul, Mme CAMMAS Sylvie, M. CAZES Laurent, M. CHAPPERT Fabien, Mme DE BANCAREL Catherine, Mme FERRIÉ Lucie, M. GAILLAC Sébastien, Mme LAGARDE Régine, Mme LEBLOND Monique, M. MAGNE Thierry, M. MARTY Rémy, Mme MONTEBAULT Annie-Claude, Mme NAVAS Monique, M. NICOD Philippe, Mme PAGÈS-TOUZÉ Laurence, Mme ROCACHER Pauline, M. TEULIER Francis, M. TOURNIER Jean-Paul.

Absents :

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Monsieur CHAPPERT Fabien.

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE SAINTE-RADEGONDE**

Référence	Objet	Approuvée / Rejetée
20260322-01	Election du Maire	Approuvée
20260322-02	Nombre d'adjoints	Approuvée
20260322-03	Election des adjoints	Approuvée
20260322-04	Délibération fixant les indemnités de fonction des élus	Approuvée
20260322-05	Délégations du Conseil Municipal au Maire	Approuvée

Monsieur le secrétaire de séance,

Fabien CHAPPERT

Madame le Maire,

Laurence PAGÈS-TOUZÉ

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>